

Association des Médecins du canton de Genève

## Sommaire

Editorial	1-2
Votation du 9 février 2014	3-4
Solidarité Femmes Genève	4-5
Programme 2014 de la Société Médicale	5-7
Vie de l'AMG	9
Arnaque à l'annuaire	9
Quand le certificat médical gêne l'action sociale...	10-11
Pensez-y	11
Candidatures	12-13
Mutations	13-14
Changements d'adresses	14
Ouvertures de cabinets	15
Petites annonces	15
A vos agendas!	16

## Ni regret du passé, ni peur de l'avenir

Cette devise d'une vieille famille d'origine périgourdine, je la dois à une délicieuse vieille dame qui n'est aujourd'hui plus parmi nous. Elle m'avait offert un petit ouvrage relatant la remarquable histoire de la famille de sa mère. Son récit commence à Bergerac vers 1685, après que Louis XIV eut révoqué l'Edit de Nantes par lequel Henri IV avait, quatre-vingt-sept ans plus tôt, reconnu aux protestants la liberté de célébrer leur culte. Il avait ainsi mis fin à près de quarante années de guerres de religion qui avaient déchiré le royaume et poussé près de deux cent mille réfugiés hors de France. Mais cette tolérance religieuse s'est vite avérée très relative et, les persécutions reprenant, les huguenots ont été forcés à se cacher et ils ont été nombreux à reprendre le chemin de l'exil.

C'était le cas de Lucas Boissevain qui se décida à quitter son Périgord natal malgré le risque d'être envoyé aux galères s'il était arrêté. En déposant son testament, il avait annoncé son intention d'entreprendre un voyage à Genève, mais c'est à Amsterdam

qu'il s'installa et se maria, vivant très modestement. Peu après la naissance de son premier fils, il fut emporté par une hémoptysie. Cette triste époque d'intolérance religieuse ne se termina qu'à la Révolution française qui a hélas apporté d'autres atrocités. Lucas Boissevain eut cependant une belle descendance. Certains se sont illustrés comme armateurs et l'un d'entre eux a joué un rôle important dans le financement de la construction du *Canadian Pacific Railway*, l'ambitieux projet de chemin de fer transcontinental qui relie Montréal à Vancouver. Une petite ville du Manitoba a d'ailleurs adopté le nom de Boissevain en souvenir.

Pourquoi vous parler de cette histoire, somme toute assez banale et pourtant très actuelle? Il y a tant de gens qui connaissent aujourd'hui des parcours tout aussi dramatiques et dont personne, ou presque, ne parle. L'intolérance, le mépris des droits de l'homme, la violence et la misère, les médias en débordent. Comment ne pas être lassé, écœuré? Nos petits soucis quotidiens prennent vite le dessus et

Le secrétariat de l'AMG

sera fermé

du mardi 24 décembre 2013

au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014 (inclus).

Réouverture le

jeudi 2 janvier 2014.



Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

Votre patient au cœur de notre plateforme **INTERNET Médionline**:  
venez découvrir notre nouveau **DMI**

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

nous oublions que Genève s'est construite grâce à des réfugiés et migrants venus de tous les horizons. Et l'histoire continue. Si les Boissevain ont marqué ma mémoire, c'est à cause de leur devise. Au travers des épreuves, ils y sont restés fidèles, comme nous perpétuons le serment d'Hippocrate. Et par cette devise, ils s'insèrent perpétuellement dans le présent, parmi les hommes de leur temps. Si c'est à la lumière du passé que nous pouvons comprendre le présent et apprendre à construire l'avenir, nous vivons aujourd'hui et ici. Demain sera différent.

Nous entamons donc une nouvelle législature politique avec un Grand Conseil inédit, fait de trois blocs hétérogènes, qui devront s'accorder s'ils veulent faire avancer Genève, un Conseil d'Etat largement renouvelé, et un nouveau ministre de la santé dont nous ne savons pas encore ce que nous pouvons attendre – beaucoup ou peu, c'est selon. Nous héritons d'une assurance-maladie sociale mal fagotée, gérée de manière parfois peu sociale, et assortie d'une illusion qui a la vie dure: la croyance que le pilotage du système de santé par des statistiques et la concurrence entre les caisses pourront résoudre tous nos problèmes écono-

miques. Certains esprits politiques sont séduits et pensent que l'on pourra peut-être obtenir le même gain d'efficacité que s'il s'agissait de processus industriels. Avec les décisions concernant la médecine hautement spécialisée, nous risquons aussi de voir fondre l'intérêt de nos jeunes collègues pour des disciplines qui n'auront d'avenir que dans les hôpitaux publics.

Améliorer l'efficacité et réduire les coûts sont passés du statut d'objectif raisonnable à une vraie obsession. C'est ainsi que certains aimeraient imposer un dossier patient électronique unique accessible à tous les soignants, sans avoir réellement vérifié son impact. Dans d'autres domaines, c'est la frilosité qui prévaut. Voyez la question du consentement au prélèvement d'organes sur des personnes décédées. Le Conseil des Etats a suivi l'avis du Conseil fédéral de maintenir le consentement explicite du donneur ou, à défaut, de ses proches. Respecter le tabou du cadavre est certainement sage, mais le consentement présumé n'était-il pas une très belle façon de montrer que le don d'organe et la transplantation sont aujourd'hui quelque chose de naturel, tout comme la chirurgie d'urgence, la médecine intensive ou la transfusion sanguine? Les



## Unique en médecine de laboratoire



Plus-values uniques grâce à des consiliums interdisciplinaires avec intégration de l'histologie, de la cytologie et du diagnostic clinique de laboratoire. Une équipe de plus de 20 pathologues et dermatopathologues à Bâle, Genève et Lausanne. Au total plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

### Pathologie Viollier Weintraub Genève

Dr méd. Sophie Diebold Berger | Dr méd. Jean-François Egger | Dr méd. Anne-Marie Kurt | Dr méd. Robert Lemoine  
Dr méd. Didier Sarazin | Dr méd. Sophia Taylor | Dr méd. Elizabeth Tschanz | Dr méd. Dominique Weintraub | Dr méd. Jonathan Weintraub

### Vous aussi, laissez-vous séduire

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0)22 789 63 63 | F +41 (0)22 789 63 64  
anapath@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

refus auraient été absolument respectés. Mais les insouciantes, qui – comme moi – n'ont pas encore organisé leurs funérailles et rechignent à porter sur eux plus d'une vingtaine de cartes différentes, de la carte d'identité au permis de conduire en passant par la carte d'assurance-maladie et les cartes bancaires, pourraient être empêchés de donner leurs organes si leurs proches hésitent.

Le moment est venu de quitter cette page que j'ai noircie d'abord sporadiquement, puis avec assiduité pendant une dizaine d'années. Je vous tire donc ma

révérence et souhaite la meilleure des bienvenues à Michel Matter qui prendra dès janvier le relais à la présidence de l'AMG avec du sang neuf, de nouvelles idées et de nouveaux défis. A tous ceux qui m'ont précédé, poussé, retenu ou simplement lu et accompagné, je dis un très grand merci. L'aventure fut parfois rude, mais formatrice et enrichissante. De regrets, il n'est donc pas question, pas plus que de peur de l'avenir!

Pierre-Alain Schneider

## Votation du 9 février 2014 sur le non-remboursement de l'avortement par l'assurance de base

*Le 9 février 2013, le peuple suisse sera notamment appelé à se prononcer sur la question suivante : Acceptez-vous l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base » ? Lors de sa séance du 4 novembre 2013, le Conseil de l'AMG a décidé, à l'unanimité, de répondre négativement à cette question et de prendre officiellement position au nom de l'AMG. Le Dr Eric Mégevand, président de l'Ordre des gynécologues et obstétriciens genevois, développe ci-dessous les arguments qu'il a présentés au Conseil. (réd.)*

Un groupe de parlementaires de tendance droite radicale et catholique conservatrice a lancé l'initiative «Financer l'avortement est une affaire privée». Elle demande la radiation des prestations liées aux interruptions de grossesse (IG) du catalogue à charge des assurances obligatoires.

L'initiative est fallacieusement lancée comme un moyen de faire baisser les coûts de la santé et le nombre d'IG.

### Actuellement, l'IG est une prestation obligatoire de l'assurance-maladie

La prise en charge obligatoire par révision de la LAMal en 1981 est un acquis important. Elle a mis fin à une situation intolérable où quelques caisses seulement remboursaient l'intervention. Jusqu'à l'entrée en vigueur de cette disposition, des honoraires usuaires étaient souvent demandés, profitant ainsi de l'état de détresse des femmes concernées.

L'acceptation de l'initiative reviendrait à une résiliation de contrat avec les assurances et une fin de la réglementation des prix. Le retour de prix excessifs en serait probablement la conséquence.

### Argument fallacieux: «La radiation de l'IG du catalogue des prestations de base réduirait les coûts de la santé!»

Le nombre estimé de 10 000 IG en Suisse est faible en comparaison à nos voisins européens. Le taux de 6,7 pour 1000 femmes en âge de procréer est le plus bas d'Europe.

Le coût total des IG en Suisse s'élève à environ 10 millions de francs, somme négligeable en comparaison des coûts globaux de la santé à la charge des assurances de 22,6 milliards en 2011 (0,04%).

Une hospitalisation liée aux conséquences d'une IG faite en milieu non médicalisé et se compliquant (infections notamment) va générer des coûts non considérés par les initiants.

### L'initiative met en danger la santé des femmes

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité (OMS). En Suisse, ce postulat figure dans la *Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)*.

Selon la loi, tous les traitements qui servent à sauvegarder la santé (physique, mentale ou psychique) doivent être pris en charge par l'assurance de base.

Une grossesse surprise et non désirée altère l'état de santé psychique et physique des femmes. Elle n'est dans la plupart des cas pas le résultat d'une négligence contraceptive. Elle génère dans tous les cas un état de détresse, de stress et d'angoisses.

Une grossesse non voulue est comparable à un accident. Les accidents sont pris en charge par l'assurance obligatoire.

L'initiative fait courir le risque de revenir aux techniques heureusement révolues du «do-it-yourself»: achat de médicaments abortifs douteux (Internet, marché noir), automutilation, etc.

#### La réduction embryonnaire

L'initiative demande l'exclusion de ces coûts des prestations obligatoires.

Les grossesses multiples issues de l'assistance médicale à la procréation de plus de 2 ou 3 embryons comportent un risque considérable tant pour la femme que pour les enfants à naître et la réduction s'impose pour des raisons médicales.

#### Désolidarisation dangereuse

La revendication de l'initiative mine le principe de solidarité. Selon la Commission nationale d'éthique, la différenciation de groupes d'assurés en fonction de leurs convictions morales est une atteinte à la sphère privée des assurés par le système de santé. Les règles de solidarité financière ne sauraient être enfreintes en raison d'une condamnation morale.

Cette désolidarisation pourrait mener à ce que le principe de l'exception s'étende au détriment de la solidarité de la communauté. «Pourquoi participer aux coûts de pathologies induites par des comportements qui ne me concernent pas?»: tabagisme, alcool, obésité, sédentarité, MST, accidents sportifs etc., etc.

#### Cette initiative n'est pas éthiquement acceptable.

Pour toutes ces raisons, nous en recommandons le rejet.

Dr Eric Mégevand

## Contre la violence conjugale, Solidarité Femmes Genève en appelle aux médecins

*Mobilisée contre la violence conjugale et spécialisée dans la prise en charge des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants, l'association Solidarité Femmes Genève tient à se présenter aux médecins parce qu'elle considère que les médecins, généralistes ou spécialistes, sont des acteurs centraux dans cette problématique complexe qu'est la violence conjugale, dont il faut remarquer qu'elle commence d'ailleurs bien souvent avant les coups. Directrice de Solidarité Femmes Genève, Béatrice Cortellini expose ici aux médecins en quoi cette association peut servir le bien des patients. (réd.)*

La violence conjugale est un phénomène qui se manifeste sous diverses formes: verbales (injures,...), psychologiques (humiliation,...), physiques (coups,...), économiques (interdiction de travailler,...) et/ou sexuelles (viol,...). Son impact au niveau de la santé est énorme puisqu'elle est dans le monde la première cause de décès ou d'invalidité des femmes de 16 à 44 ans.

En Suisse, une femme sur cinq est maltraitée physiquement et/ou sexuellement par son partenaire durant sa vie de couple. Près d'une femme sur dix vit actuellement dans un contexte de violence conjugale. Enfin, toutes les deux semaines, une femme décède des coups portés par son partenaire ou ex-partenaire.

S'il est pertinent d'être conscient de cette problématique en tant que médecin, c'est entre autres parce que les femmes victimes de violence conjugale disent se confier en premier à leur médecin avant tout autre interlocuteur, police comprise.

Il peut sembler difficile d'aborder ce type de sujet avec les patients. C'est pourquoi plusieurs associations et institutions vaudoises (CHUV, Bureau de l'égalité des femmes et des hommes, etc.) ont développé un protocole de comportement recommandé aux professionnels de la santé, nommé **DOTIP**, qui a été repris à Genève.

**D représente l'étape de la détection.** Dans la pratique variée qu'est celle du médecin, l'enjeu est d'ajouter systématiquement la violence conjugale à son catalogue de diagnostics. Ceci, sans écarter quiconque puisque la violence conjugale touche toutes les couches de la population, indépendamment du statut social, professionnel, familial ou culturel.

**O porte l'idée d'offrir un message clair de soutien.** Quelles que soient les résonances et les impressions personnelles du professionnel, il s'agit d'encourager la prise en charge de la violence conjugale et de marquer par ses mots et son attitude le caractère inacceptable de la violence.

**T signifie traitement et organisation du suivi.** Cela inclut la prise en charge de la victime mais aussi l'établissement d'un constat médical, qui est essentiel pour les démarches judiciaires, même si celles-ci sont effectuées dans le futur. Il est préférable que ce constat médical soit fait par des spécialistes.

**I souligne la nécessité d'informer la victime** de ses droits, de ses devoirs de protection des enfants et de la disponibilité de professionnels spécialisés sur la thématique de la violence conjugale.

**P concerne la protection de la victime** en vérifiant que la sécurité de la victime et de ses enfants est assurée. Orienter la victime vers un lieu d'hébergement auprès de son entourage ou dans un foyer peut être nécessaire et donner le numéro d'urgence de la police (117) est toujours important.

La connaissance de *Solidarités Femmes Genève* est particulièrement utile lors de la phase «Information» du protocole DOTIP. Son service gratuit (sauf l'hébergement) est animé par des professionnels spécialisés dans le domaine de la violence conjugale. Ce service offre:

#### Un pôle Accueil:

Permanence téléphonique au 022 797 10 10:  
écoute, information, orientation.

Permanence sans rendez-vous les mardis entre 16h00 et 18h00: entretien visant à répondre au plus vite aux questions et à la demande d'une victime ou d'une personne de son entourage.

Séances d'information les jeudis de 9h00 à 10h00: définition de la violence conjugale, présentation des droits de la victime et du réseau genevois.

#### Un pôle Consultation:

Consultations individuelles sur rendez-vous: évaluation de la situation puis suivi psychosocial et/ou thérapeutique à court, moyen ou long terme.

Consultations mère-enfant(s): suivi en présence de la mère et de l'enfant.

Des groupes de parole: échanges autour d'un thème défini qui permettent de créer de nouveaux liens et de mobiliser des forces de changement.

Groupes de parole pour les enfants.

Un pôle Hébergement: destiné aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

L'association *Solidarité Femmes Genève* est donc bien outillée pour effectuer des prises en charge relayées par des médecins.

Ses coordonnées sont les suivantes:

Rue de Montchoisy 46, 1207 Genève

Tél.: 022 797 10 1

Courriel: [info@solidaritefemmes-ge.org](mailto:info@solidaritefemmes-ge.org)

Site Internet: [www.solidaritefemmes-ge.org](http://www.solidaritefemmes-ge.org)

Béatrice Cortellini

Jessica Chan Sum Fat

Psychologues spécialistes en psychothérapie FSP

## Programme 2014 de la Société Médicale

*La Société Médicale de Genève est une société savante qui rassemble des médecins domiciliés ou exerçant dans le canton de Genève. Elle a pour but de promouvoir l'interdisciplinarité et la formation continue des médecins genevois, d'encourager les échanges entre médecins de différentes spécialités, de susciter une réflexion sur les relations entre les médecins et la société et de développer une réflexion éthique tant en pratique qu'en recherche.*

*Ancêtre de l'AMG (elle a été fondée en 1823), la Société Médicale est depuis quelques années plus verte et dynamique que jamais. Jugez-en selon le programme établi par sa présidente pour l'année 2014, le Dr Laurence de Chambrier, et notez-ces dates dans votre agenda! Et surtout, n'oubliez pas chaque fois de vous inscrire par courriel auprès du Dr Thanh Dang, à l'adresse: [thanh.dang@grangettes.ch](mailto:thanh.dang@grangettes.ch). (réd.)*



**RADIOLOGUES FMH**

- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler
- Dsse Anne-Françoise Schwiager
- Dr René de Gautard

**CARDIOLOGUE FMH**

- Dsse Monica Deac

**EXPÉRIENCE - HAUTE TECHNOLOGIE - ACCUEIL**

Medimage est un centre d'imagerie médicale disposant des dernières technologies en matière d'investigation médicale.

Un collège de médecins radiologues hautement qualifiés est à votre entière disposition.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

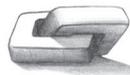
Prise de RDV au **022 347 25 47**

[www.medimagesa.ch](http://www.medimagesa.ch)

Route de Florissant, 1 • 1206 GENEVE • Tél : +41 (0)22 347 25 47 Fax : +41 (0)22 789 20 70 • Email : [info@medimagesa.ch](mailto:info@medimagesa.ch)

1006867

**AROMED**  
ASSOCIATION ROMANDE DE MEDECINS



**LA FONDATION DE PRÉVOYANCE  
DES MÉDECINS**

Route des Avouillons 30 • 1196 Gland • Tél. 022 365 66 67 • [www.aromed.ch](http://www.aromed.ch)

1006421

**Genève-médecins**  
24/24   
à domicile **022-754 54 54**

Au service des professionnels de la santé et de leurs patients.

- 24h/24 et 365 jours par an
- Domicile, EMS, voie publique
- Urgences, médecine générale
- En collaboration avec le réseau de soins
- Conseils téléphoniques
- Sutures, ECG, sondages urinaires

36 av. du Cardinal-Mermillod • 1227 Carouge • tél 022 754 54 54 • fax 022 734 25 91 • [www.gemed.ch](http://www.gemed.ch)

1006846

**Mardi 4 février 2014:** *D'une dignité à l'autre, de quoi parle-t-on au juste?*, par Eric FIAT: cf. en page 15.

**Mardi 4 mars 2014:** *Pourquoi les médecins modernes se doivent d'être informés sur la cyber-sécurité ou le danger de sous-estimer son importance*, par le Prof. Benoît MOREL

La protection des données existe-t-elle vraiment? Peut-on «hacker» les pompes à insuline? Les pacemakers? Les ordinateurs des soins intensifs? Les robots chirurgicaux? Peut-on bloquer la production d'un médicament ou changer sa composition à distance?

Nous sommes face à une des menaces les plus complexes de nos sociétés modernes, qui va de l'augmentation du contrôle de l'humain par des bureaucrates, (la plus dangereuse à mon avis!) à la possibilité d'assassiner à distance une belle-mère avec une overdose d'insuline.

Pas question de dire, dans quelques années: «on ne savait pas», car les informations existent, et si bientôt les dossiers médicaux de nos patients deviennent propriété des assurances ou de leur employeur, c'est nous, les médecins, qui les aurons mis dans l'ordinateur et rendu cela possible.

**Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014:** *La relation médecin/malade en transformation*, par le Dr Adela ABELLA

Jusqu'il y a peu, la relation médecin-patient, de type paternaliste, était claire, et les rôles bien définis, le médecin possédant le savoir et le patient se trouvant dans une rassurante position de dépendance. Adela Abella nous aidera à comprendre ce qui a changé au cours du 20<sup>e</sup> siècle, et pourquoi avec les moyens d'information illimités que possède le patient, mais aussi dans une société qui exige que le rapport entre les deux parties soit d'égal à égal, la position de chacun est devenue très complexe et peu satisfaisante.

**Mardi 6 mai 2014:** *Le cerveau mis à nu...*, par le Prof. Dominique MULLER

La recherche en neurosciences ne cesse d'apporter des informations nouvelles dans des domaines qui touchent de plus en plus des problèmes de société, soulevant de nombreuses questions et attentes de la part des patients. Grâce aux progrès technologiques notamment dans le domaine de l'imagerie cérébrale et de la modélisation, certaines barrières semblent pouvoir être franchies. Des articles, dans les médias notamment, suggèrent que nous sommes par exemple capables de lire les pensées, les émotions ou les rêves d'un être humain. En quoi ces nouvelles approches nous permettent-elles de mieux

comprendre le fonctionnement du cerveau et quelles en sont les limites? Comment ces données affectent-elles des concepts importants pour le clinicien comme l'état végétatif, la mort cérébrale ou le libre arbitre? En quoi ces progrès modifient-ils notre compréhension des maladies du cerveau? Il n'y a bien sûr pas de réponses uniques à ces questions, mais l'objectif du débat sera de mettre en lumière l'importance de ces avancées et les limites d'interprétations qu'elles imposent.

**Mardi 9 septembre 2014:** *Le dilemme «publish or perish»: comment la fraude et les biais nuisent à la réputation de la recherche médicale*, par le Prof. Martin TRAMER

La médecine n'échappe certainement pas à une fraude qui touche bien d'autres branches professionnelles. La fraude scientifique peut prendre trois formes principales: la falsification de données, la fabrication de données et le plagiat (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Plagiat>). La falsification des résultats peut avoir sur notre comportement médical, et sur la santé de nos patients, des répercussions non négligeables, en particulier en termes de traitements inutiles, et d'attitudes thérapeutiques erronées. Que sait-on de la fraude dans les publications? Quelles répercussions a-t-elle sur notre pratique, quels outils a-t-on aujourd'hui pour la détecter? Et au-delà de la fraude, quand arrêtera-t-on de nous présenter les résultats d'études de manière séduisante plutôt qu'honnête, (risque absolu/relatif), afin que nous puissions enfin distinguer le futile du réellement utile?

**Mardi 7 octobre 2014:** *Une carrière de médecin à Genève durant les quarante dernières années : une analyse rétrospective des joies et des peines vécues*, par le Dr Laurence VELEBIT et le Prof. Jean-Claude CHEVROLET

Vraisemblablement, après la retraite, on pourrait, ou on devrait, avoir un regard plus calme et plus libre sur le passé. Un professeur en milieu hospitalier et une pédiatre installée en ville, tous deux retraités depuis peu, ont accepté l'exercice consistant à revenir sur leur carrière: ce qu'ils ont tant aimé, ce qui a été difficile, et comment ils ont vécu les changements politiques et autres qui ont marqué l'évolution de la médecine, en termes de progrès médicaux, de bureaucratie accrue, de contrôles divers, de modifications dans l'organisation de l'hôpital et dans l'attitude des patients, de développement des réseaux de soins, de l'informatisation des cabinets, etc. Qu'a-t-on gagné, qu'a-t-on perdu et, le plus important, que devient la médecine et avec elle les patients pris dans cette tourmente?



21 rue de Chantepoulet  
1201 GENEVE  
Tél : + 41 22 545 50 50  
Fax : + 41 22 545 50 51  
Email : info@cird.ch  
www.cird.ch

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi 7H30 – 19H30  
Vendredi 7H30 – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 50

Lundi au Jeudi 8H – 18H30  
Vendredi 8H – 17H



#### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 8H – 18H

#### PRISE DE RENDEZ-VOUS 022 545 50 55

Lundi au vendredi 8H – 18H

61 Route de Thonon  
1222 Vérenaz  
Tél : + 41 22 545 50 55  
Fax : + 41 22 752 68 44  
Email : info@cirg.ch  
www.cirg.ch

#### SPÉCIALITÉS

Imagerie ostéo-articulaire diagnostique - interventionnelle • Neuroradiologie • Imagerie de la Femme • Imagerie digestive  
Imagerie cardiovasculaire • Imagerie oncologique - consultation d'oncologie interventionnelle • Centre de la douleur

#### RADIOLOGUES FMH

Dr Malika QUINODOZ • Dr Jean Baptiste MARTIN • Dr Frank KOLO • Pr Frank PILLEUL  
Dr Nathalie KHAW • Dr Thomas De PERROT • Dr Laurent HUWART

1006812

## Le dépistage du cancer du sein sauve des vies



Dès 50 ans,  
pris en charge  
à 90%  
hors franchise  
dans le cadre du programme



022 320 28 28 - www.depistage-sein.ch

1006834



CLINIQUE GENEVOISE  
DE MONTANA

## Pour votre santé, prenez de l'altitude

#### Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

#### VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Clinique genevoise de Montana  
Impasse Clairmont 2  
3963 Crans-Montana

1005495

## Vie de l'AMG

**Commission de déontologie et de conciliation:** lors de sa séance du 4 novembre 2013, le Conseil a confirmé pour un nouveau mandat le docteur Pierre BECK (interniste) comme président de la CDC et les docteurs Claude SORAVIA (chirurgien) et Jean-Marc REYMOND (interniste) comme membres de la CDC ; en remplacement du Dr Christiane BLANCHARD (psychiatre) qui a annoncé sa démission pour le 31 décembre 2013, il a en outre désigné le Dr Luisa JACOT DES COMBES (psychiatre) comme nouveau membre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**L'Assemblée générale statutaire d'automne, du 18 novembre 2013 a:**

- reçu 81 nouveaux membres.
- déterminé la composition du Conseil pour 2014 en élisant le Dr France LAURENCET comme nouveau membre et réélisant 6 membres (en bleu ci-dessous) se présentant à un nouveau mandat.

**En 2014, la composition du Conseil de l'AMG (20 membres) sera la suivante:**

Président: Dr Michel MATTER, qui succédera au Dr Pierre-Alain SCHNEIDER au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**15 membres élus:** Jean-Claude BRÜCKNER, Jacqueline CAILLAT, Didier CHÂTELAIN, Florence EMERY MONTANT, Joachim KARSE-GARD, Mitsuko KONDO OESTREICHER, Marc LACOUR, France LAURENCET, Alain LIRONI, Jean LOCHER, Bernadette MAURICE, Michel MONTESSUIT, Alain NAÏMI, Fady RACHID, Philippe VANDEPLAS.

**1 représentant de la Faculté de médecine:** Dr Laurent BERNHEIM.

**3 représentants des médecins des HUG,** désignés par les chefs de service: Prof. Jean-Michel GASPOZ, par les médecins-cadres intermédiaires: Dr Patrick SAUDAN, et par les internes et chefs de clinique: Dr Yan BEAUVERD.

- voté le budget 2014 et maintenu la cotisation annuelle de base à 730 CHF.
- accepté la révision du Règlement sur la perception des cotisations de l'AMG.
- entendu un exposé intéressant et dynamique de M. Bertrand LEVRAT, directeur général des HUG, sur le thème: Visions et perspectives pour les HUG.

pov

## Arnaque à l'annuaire: un succès de la FRC

*Sous le titre Arnaque à l'annuaire: HIM Swiss-Internet à l'amende, la Fédération des consommateurs (FRC) a publié dans son organe Mieux choisir (N° 63, novembre 2013, page 26) un article relatant un premier succès contre les annuaires escrocs, dont souffrent en particulier les médecins, en l'espèce contre HIM Swiss-Internet. Nous le reproduisons ici avec son autorisation. (réd.)*

«A la suite de la plainte pénale déposée par la FRC au printemps dernier, les deux administrateurs de l'entreprise bernoise HIM Swiss-Internet, basée à Ins (BE), ont été condamnés. Le Tribunal régional Jura bernois-Seeland a estimé dans son ordonnance rendue le 2 octobre que cette entreprise a commis une infraction à la Loi contre la concurrence déloyale (LCD).

L'éditeur de l'annuaire Swiss-Internet se voit ainsi reprocher d'avoir envoyé des factures avec bulletin de versement sans mandat ni commande préalable. Depuis avril 2012, l'envoi d'un bulletin de versement accompagnant

une inscription dans un annuaire commercial est considéré comme une pratique déloyale, punissable pénalement. Après plusieurs dénonciations, la FRC a donc porté plainte contre cette société avec succès. Comme cette dernière n'en est pas à son coup d'essai, le sursis a été révoqué, et les deux administrateurs écotent chacun de 75 jours-amendes, soit un total de 40 000 francs environ.

Ce succès doit rester modeste, car, d'autres sociétés pratiquent de la même manière, notamment l'annuaire *Publi-book Premium*, dénoncé à plusieurs reprises auprès de notre Permanence. C'est une bataille de gagnée, mais pas encore la guerre! Nos formulaires de dénonciation des pratiques déloyales sont à votre disposition sur [frc.ch/lcd](http://frc.ch/lcd) .»

Valérie Muster  
Mieux choisir

## Quand le certificat médical gêne l'action sociale...

*Les personnes inscrites à l'aide sociale sont encouragées à se mobiliser et à se réinsérer dans la société. Chargé de l'accompagnement vers l'autonomie, l'assistant social a besoin d'une meilleure collaboration avec le médecin traitant, au niveau des attestations médicales, afin de favoriser les projets de réinsertion du patient/bénéficiaire.*

### Quelques chiffres:

Dans la population genevoise<sup>1</sup>, 85% des personnes interrogées déclarent se sentir en bonne ou très bonne santé et seulement 4% en mauvaise ou très mauvaise santé. Les statistiques 2012 de l'aide sociale nous présentent une autre réalité: 39% des personnes bénéficiaires sont atteintes dans leur santé, hommes et femmes dans des proportions proches.

Il est vrai que les difficultés vécues par les personnes suivies à l'aide sociale sont souvent lourdes et peuvent se cumuler: les problèmes de santé, de budgets, de dettes, de solitude ou liés au divorce les fragilisent et les

rendent plus vulnérables. Pourtant, 23% d'entre elles travaillent régulièrement, l'Hospice général n'intervenant que pour leur procurer un complément de salaire. 47% des bénéficiaires sont en recherche d'emploi et bénéficient de toute une série de mesures que l'Hospice général, en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE), met à leur disposition pour les épauler et favoriser leur insertion professionnelle. Enfin, 30% des personnes aidées sont plus éloignées du marché du travail, dont 2600 pour des raisons de santé.

### Aide sociale et insertion socio-professionnelle

La Loi sur l'insertion et l'aide sociale (LIASI) précise qu'en contrepartie des prestations d'aide financière auxquelles il a droit et des mesures d'intégration sociale ou d'insertion professionnelle auxquelles il peut éventuellement prétendre, le bénéficiaire s'engage à participer activement à l'amélioration de sa situation.

Cet engagement prend la forme d'un contrat d'aide so-



## Imagerie Moléculaire Genève

Dr Charles Steiner

Dr Eric Fréneaux

Dr Benoît Paulmier

Spécialistes en Médecine Nucléaire

Cardiologie nucléaire

Imagerie moléculaire PET/CT

Planning radio-thérapie

Imagerie hybride SPECT/CT

Scintigraphie conventionnelle

Thérapie ambulatoire

Densitométrie osseuse

Sites :

*Clinique*  
**GENERALE BEAULIEU**

20, ch. de Beau-Soleil  
1206 Genève  
Tél. +41 22 839 55 00

**Clinique des Grangettes  
Genève**

7, ch. des Grangettes  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. +41 22 305 03 33

cialité individuelle ou CASI. Ce dernier poursuit différents objectifs, dont la restauration de sa dignité<sup>2</sup> et sa socialisation<sup>3</sup>. C'est à ce titre que l'Hospice général propose des mesures et des activités d'insertion ou de réinsertion socio-professionnelle.

Les activités de réinsertion, non rémunérées, sont effectuées à temps partiel dans des structures à but non lucratif et font l'objet d'un contrat. Elles permettent à l'individu de s'intégrer au sein d'une structure, de créer des liens sociaux et professionnels et de retrouver un rythme de travail, augmentant par là même ses chances de retrouver un emploi en accomplissant une activité valorisante et utile.

### Certificat médical

Si pour certaines personnes les difficultés de santé empêchent d'envisager toute reprise d'activité, pour un certain nombre d'entre elles toutefois, l'assistant social souhaiterait pouvoir proposer une reprise «thérapeutique», que ce soit sous forme d'une activité de réinsertion, d'un cours de français ou d'un atelier bilan permettant à la personne de se projeter dans un avenir plus autonome. Or, lorsque le médecin traitant établit mois après mois un certificat médical attestant une incapacité de travail totale, une telle reprise ne peut être envisagée.

Le médecin doit savoir que seule une incapacité de travail **partielle** permet à l'assistant social de proposer à la

personne concernée une mesure allant dans le sens d'une reprise de contact progressive avec la vie sociale et professionnelle. Il convient de préciser que, contrairement à d'autres systèmes de compensation (tels ceux de l'assurance-invalidité ou de l'assurance perte de gain), une reprise partielle du travail n'influe en aucune manière sur le montant octroyé par l'aide sociale.

Afin d'éviter qu'un certificat médical d'incapacité de travail totale ne devienne un obstacle à la réinsertion, il serait souhaitable que des contacts directs puissent être établis entre l'assistant social et le médecin traitant. Pareille communication requiert bien entendu la levée du secret professionnel du médecin traitant par la personne concernée, mais permettrait au médecin de mieux évaluer la situation globale de son patient, et dans certains cas de conclure qu'un certificat d'incapacité de travail partielle est préférable à une incapacité totale. Cela doit-il rester du domaine du rêve ou est-ce dans l'ordre des choses possibles? Nous espérons que ces quelques lignes permettent d'ouvrir le dialogue.

Valérie Kasteler-Budde  
Chargée de projets Ressources  
Unité Retour à l'Autonomie  
Hospice général  
[Valerie.Kasteler-Budde@hospicegeneral.ch](mailto:Valerie.Kasteler-Budde@hospicegeneral.ch)

<sup>1</sup> Enquête Suisse sur la Santé (ESS 2007), échantillon représentatif de la population résidente du canton

<sup>2</sup> Soit l'acquisition d'un savoir-être et d'un savoir-faire de base destiné à rendre la vie quotidienne la moins problématique possible

<sup>3</sup> Soit la reprise de contact progressive avec la vie sociale et professionnelle, notamment à travers l'exercice d'une activité d'utilité sociale, culturelle ou environnementale

## Pensez-y!

Lu dans la *Feuille d'avis officielle*: les dispositions légales en vigueur (Règlement sur les professions de la santé, K3 02.01, art. 11) font une obligation aux membres des professions de la santé d'annoncer au service du médecin cantonal (case postale 76, 1211 Genève 4 Plainpalais) leurs changements d'adresse, d'état civil, ainsi que toute autre modification de leur statut professionnel susceptible d'influer sur l'inscription au registre de leur profession. N'oubliez pas pour autant de les annoncer à l'AMG!

**boss** insurance  
services

Votre conseiller en assurances  
indépendant depuis plus de 25 ans

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- **Analyse et gestion** de portefeuille d'assurances
- **Contrats cadres** d'assurance de protection juridique et perte de gain
- **Ouverture/Remise et reprise** d'un cabinet médical
- **Planification** de retraite

#### Siège principal

Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville  
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88  
[www.boss-insurance.ch](http://www.boss-insurance.ch) – [info@boss-insurance.ch](mailto:info@boss-insurance.ch)

#### Représentation

Route des Avouillons 30 - 1196 Gland

## Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Jérôme BLONDEL  
Clinique de l'Œil  
Avenue du Bois-de-la-Chapelle 15, 1213 Onex  
Né en 1971, nationalité française  
Diplôme de médecin en 2002 (France), reconnu en 2006  
Titres postgrades en ophtalmologie, 2002 (France), reconnu en 2006, et en ophtalmochirurgie (2010)

Il a obtenu son diplôme de médecin spécialisé en ophtalmologie à Paris en 2002 et effectué son clinicot au centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (Paris) jusqu'en 2003. Il est venu à Genève partager ses compétences dans le domaine de la chirurgie réfractive et de la cataracte. Depuis 2010, il exerce les fonctions de médecin responsable et d'ophtalmochirurgien dans la Clinique de l'œil d'Onex.

Dr Marie BORECKA ARDITI  
Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève  
Née en 1982, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2007  
Titre postgrade en pédiatrie, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a effectué sa formation en pédiatrie aux HUG et à l'Hôpital du Chablais. Actuellement spécialiste en pédiatrie, elle s'installe en janvier 2014 au centre médical de la Servette.

Dr Gabriela COTARCEA  
Clinique Carteret  
Rue Antoine-Carteret 6, 1202 Genève  
Née en 1974, nationalité roumaine  
Diplôme de médecin en 2000 (Roumanie), reconnu en 2013  
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2010 (Roumanie), reconnu en 2013

Après avoir obtenu le diplôme de médecin à l'Université de médecine et pharmacie « Carol Davila », Bucarest, elle a commencé une formation de médecin spécialiste obstétrique-gynécologie, obtenant le diplôme en 2006. A partir de 2007, elle a poursuivi une formation approfondie en procréation médicale assistée dans les plus importants centres d'Europe. Arrivée en Suisse en 2012 comme cheffe de clinique adjointe, elle est installée en Ville de Genève depuis septembre 2013.

Dr Emmanuelle DORIE  
Route de Frontenex 90, 1208 Genève  
Née en 1975, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2005 (France), reconnu en 2009  
Titre postgrade en chirurgie pédiatrique, 2006 (France), reconnu en 2009

Après avoir suivi ses études de médecine en chirurgie générale et chirurgie pédiatrique en France, elle est venue en Suisse en novembre 2009 comme cheffe de clinique en chirurgie pédiatrique d'abord pour

une année au CHUV à Lausanne, puis de décembre 2010 jusqu'en décembre 2013 comme cheffe de clinique aux HUG Genève. Depuis janvier 2013, elle est médecin associé aux HUG toujours en chirurgie pédiatrique. Elle compte s'installer en privé sur Genève à compter de janvier 2014 en qualité de chirurgien pédiatre.

Dr Jean-Paul DURAND  
Centre médical de la Servette  
Avenue De-Luserna 17, 1203 Genève  
Né en 1952, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1981 (France), reconnu en 2011  
Titre postgrade en cardiologie, 1983 (France), reconnu en 2011

Après avoir effectué ses études à Lyon, obtenu son diplôme de médecin en 1980, sa spécialité en cardiologie en 1983, après un assistantat à l'Hôpital cardiologique de Lyon, il s'est installé en cardiologie libérale à Annecy à la Clinique d'Argonay depuis 1983 avec une activité de bilan et de prévention cardio-vasculaire centré sur le dépistage de l'athérosclérose et ses conséquences, se consacrant uniquement à l'échographie et désireux de partager une partie de son temps professionnel et ses connaissances en terre voisine.

Dr Jorge EUSEBIO  
HUG – Service médecine interne  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Né en 1978, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2005  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2005, il a effectué 2 ans de formation postgraduée à l'Hôpital du Jura, et 7 ans au sein des HUG, dont 3 comme chef de clinique dans le Service de Médecine interne générale. Titulaire d'un titre de spécialiste en médecine interne générale depuis 2011, il s'installera en janvier 2014 à Cité générations.

Dr Jean-Charles LE HUEC  
HUG - Département d'orthopédie  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4  
Né en 1958, nationalité française  
Diplôme de médecin en 1987 (France), reconnu en 2012  
Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, 1992 (France), reconnu en 2012

Après avoir suivi ses études à Bordeaux et obtenu son diplôme de médecin en 1987, il est parti effectuer un fellowship au Canada (Montréal). De retour en France, il a suivi une formation au CHU de Bordeaux où il a passé son PhD en 1997 et est devenu professeur d'orthopédie et traumatologie en 1998. Actuellement spécialiste en orthopédie traumatologie pour la chirurgie spinale, il est médecin associé à temps partiel et professeur aux HUG depuis 2012.

## Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Julia MENZEL-COURGEON  
Clinique et permanence d'Onex  
Route de Chancy 98, 1213 Onex  
Née en 1974, nationalité allemande  
Diplôme de médecin en 2003 (Allemagne), reconnu en 2009  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après avoir suivi ses études en Allemagne (Munich, Fribourg) et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle commence une formation postgrade également dans son pays natal. Après 1 an et demi, elle a poursuivi sa formation en Suisse à l'Hôpital de l'Île à Berne, au CHUV, aux HnV et à la fin aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle exerce dans un groupe médical à Genève depuis octobre 2011.

Dr Yann PAREL  
Genève-Médecins  
Avenue du Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge  
Né en 1974, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2000  
Titre postgrade de médecine interne générale, 2010  
Etudes de médecine faites à Genève avec obtention du diplôme en 2000, MD en 2009, titre de spécialiste en médecine interne générale en 2010. Travaille aux HUG dans le Département de médecine communautaire et de premier recours depuis octobre 2009 et dès janvier 2014 une activité mixte entre l'hôpital et la pratique ambulatoire à domicile en Ville de Genève avec Genève Médecins.

Dr Laurent SCHENKEL  
Centre médical des Charmilles  
Rue de Lyon 91, 1203 Genève  
Né en 1977, nationalité suisse  
Diplôme de médecin en 2005  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2013

Après avoir suivi ses études à Genève, où il a obtenu son diplôme de médecin à Genève, il a suivi une formation en vue d'un titre de spécialiste en médecine interne générale, qu'il a obtenu en 2013. Il s'installe en pratique privée à la fin 2013.

Dr Olga WEBER YASKEVICH  
HUG – Département de médecine communautaire  
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14  
Née en 1971, nationalités suisse et russe  
Diplôme de médecin en 2011  
Titre postgrade en médecine interne générale, 2012

Après avoir obtenu en Russie son diplôme de médecin en 1994 et son diplôme de spécialiste en médecine interne en 2001, elle a refait sa formation en médecine interne en Suisse et obtenu son titre de spécialiste en 2012. Actuellement, elle occupe un poste de cheffe de clinique aux HUG et débute une activité de cabinet à temps partiel en 2014.

**Médecins, pour vos patients  
en fin de vie,  
en alternative à l'hôpital,  
pensez à la Maison de Tara:  
[www.lamaisondetara.ch](http://www.lamaisondetara.ch)  
tél: 022 348 86 66**

## Mutations

**Nouveaux membres** (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Béatrice DE MOUSTIER, Eric DUPARC, Shahnaz EXNER, Guillaume FAVRE, Jérôme GONCERUT, Tamara JAUCH KLEIN, Jeanne JIMENEZ THOMET, Olivier JULEN, Fabien MATHÈZ-LOÏC, Benoît PAULMIER, David SZABO, Catherine VUALA, Lakshmi WABER, dès le 9 décembre 2013.

**Membres actifs à titre honoraire** (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG ; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle ; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteur Yves MOTTAZ, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Membres en congé** demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet suivant la demande ; libération de cotisation pendant la durée du congé ; demande de prolongation possible, art. 9):

Docteur Stéphanie LAMBERT, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

**Membres passifs** (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8):

Docteurs Jean-Pierre BUCHER, Pierre MEYER, Alexandre POLET, Bénédicte RILLIET, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## Mutations (suite)

**Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail** (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11):

Dr Christophe ANDREY, médecin-conseil de l'*Office cantonal des assurances sociales*

Dr Karin FERRIERE, médecin-conseil de *Securitas*

Dr Marianna LALICATA GISSELBAEK, médecin-conseil de la *Ville de Versoix*

## Changements d'adresses

### Le Dr Palmyr VIRGINIO DA SILVA JR

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la route de Florissant 70, mais à NOSHAQ – Pole Medical Champel, avenue Calas 1, 1206 Genève.

Tél. (nouveau) 022 788 11 11

Fax (nouveau) 022 347 36 71

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014

### Le Dr Robert F. BONVINI

Spécialiste en angiologie et en cardiologie, n'exerce plus aux HUG, mais à la Clinique des Grangettes, route de Chêne 11, 1207 Genève.

Tél. (nouveau) 022 787 08 45

Fax (nouveau) 022 787 08 49

### Le Dr Anne HUGLI

Spécialiste en oncologie médicale et en médecine interne générale, n'exerce plus à la rue De-Candolle 18, mais au chemin Beau-Soleil 22, 1206 Genève.

Tél. (inchangé) 022 321 19 90

Fax (inchangé) 022 321 30 28

### Le Dr Dominique HUGLI

Spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, n'exerce plus à la rue De-Candolle 18, mais au chemin Beau-Soleil 22, 1206 Genève.

Tél. (inchangé) 022 329 25 26

Fax (inchangé) 022 321 30 28

### Le Dr John ROBERT

Spécialiste en chirurgie, n'exerce plus aux HUG, mais à la Clinique des Grangettes, chemin des Grangettes 7, 1224 Chêne-Bougeries.

Tél. (nouveau) 022 305 07 37

Fax (nouveau) 022 305 07 03

### Le Dr Corinne STRUBIN-RORDORF

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, n'exerce plus à la route de Chêne 11, mais au boulevard des Promenades 3, 1227 Carouge.

Tél. (inchangé) 022 346 13 06

### Le Dr Assya TODOROV

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la rue de Genève 98, mais à la rue François-Bellot 7, 1206 Genève.

Tél. (inchangé) 022 735 32 34

### Le Dr Conny VRIELING-DEN HERTOOG

Spécialiste en radio-oncologie / radiothérapie, n'exerce plus au Centre d'oncologie des Eaux-Vives, mais au Parc des Grangettes, route de Chêne 110, 1224 Chêne-Bougeries.

Tél. (nouveau) 022 545 80 80

Fax (nouveau) 022 545 80 89

## Ouvertures de cabinets

### Dr Evangelia MAMELETZI

Spécialiste en ophtalmologie  
Centre ophtalmologique de Florissant  
Avenue Krieg 44bis  
1208 Genève  
Tél. 022 347 49 80  
Fax 022 347 49 81

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014

### Dr Oscar MONTORO

Médecin praticien  
Route de Malagnou 2  
1208 Genève  
Tél. 022 347 01 59  
Fax 022 340 54 62

### Dr Alexandros STANGOS

Spécialiste en ophtalmologie  
Avenue Krieg 44bis  
1208 Genève  
Tél. 022 347 49 80  
Fax 022 347 49 81

Dès le 1<sup>er</sup> février 2014

### Dr Benoît JENNY

Spéc. en neurochirurgie  
Clinique La Colline  
Avenue de la Roseraie 76B  
1205 Genève  
Tél. 022 347 67 41  
Fax 022 347 67 42

## Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch)

### Cabinet à louer

A louer à un psychiatre/pédopsychiatre bureau de 16 m<sup>2</sup> dans cabinet de psychothérapie, idéalement situé dans l'immeuble de la permanence médico-chirurgicale de Vermont au 9A rue de Vermont, 1202 Genève. Salle d'attente, WC. Possibilité d'utiliser une grande salle de groupe de 30 m<sup>2</sup>. Loyer: 1000 CHF/mois charges comprises. Possibilité de louer une place de parc. Parking souterrain place des Nations à 10 min. de marche.

Contacteur par téléphone: 079 389 06 22  
par courriel: [jfbr@bluewin.ch](mailto:jfbr@bluewin.ch)

### A remettre place des Eaux-Vives

A remettre grand cabinet de médecine interne générale, très bien situé et desservi, donnant sur la place des Eaux-Vives. Patientèle nombreuse.

Convierait à deux médecins ayant un droit de pratique à charge des assurances. Laboratoire et installation de radiologie. Date à convenir.

Contacteur par téléphone: 079 205 36 39

## Colloque de la Société Médicale de Genève

Mardi 4 février 2014, 19h 15

*D'une dignité à l'autre, de quoi parle-t-on au juste?*, par Eric FIAT

Etrange notion, employée à l'appui de positions antagonistes. C'est au nom de la dignité qu'on défend le droit à l'IVG... Ou qu'on s'y oppose. C'est au nom de la même valeur de dignité que certains militent pour la légalisation de l'euthanasie et que d'autres la combattent. Comment clarifier un concept qui, à force d'être brandi à tort et à travers, signifie désormais une chose et son contraire ? C'est à un effort de clarification, de rafraîchissement de ce terme que sera consacrée cette causerie, dont l'un des objectifs est de dire la dignité de ceux qu'on dit indignes, comme Brassens sut dire la beauté de la pauvre Hélène, « dont les sabots étaient crottés et le jupon mité. »

*Eric Fiat est agrégé de philosophie. Il est maître de conférences à l'université de Marne-la-Vallée et professeur de philosophie au Centre de Formation Continue du Personnel Hospitalier de l'AP-HP. Il est également membre de la commission d'éthique de la Société Française d'Hématologie. Ses réflexions éthiques portent sur les pratiques liées à la fin de vie et la dignité de la personne humaine. Dernier ouvrage : Grandeurs et misères des hommes. Petit traité de dignité, Ed. Larousse, Paris, 2010, 224 pages.*

Lieu: HUG Salle Opéra  
Inscriptions auprès de Dr Thanh Dang: [thanh.dang@grangettes.ch](mailto:thanh.dang@grangettes.ch)  
Renseignements: <http://www.smge.ch/>

## A vos agendas!

*Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site [www.amge.ch](http://www.amge.ch) rubrique «On nous prie d'annoncer».*

**Samedi 14 décembre 2013, de 14 h 00 à 17 h 00**

### Saturnales 2013

Venez rencontrer les associations soutenues par les Saturnales 2013.  
Au programme: expositions inédites de notre calendrier 2014, concerts, etc.  
Lieu: Palladium, rue du Stand 3bis, 1205 Genève



**Dès le 7 mars 2014**

### Certificat de thérapie narrative Une approche systémique postmoderne

Renseignements et inscriptions: <http://relancerrelationnelle.ch/evenement/ctn/>  
Lieu: Centre universitaire protestant, avenue du Mail 2, 1205 Genève



**Les vendredis 21 mars et samedi 22 mars 2014**

### Ecole de sophro-bio-dynamique de Genève (ESG) Début du prochain cycle de formation professionnelle en Sophro-bio-dynamique (SBD),

Sophro-bio-dynamique, hypnose (ESG – centre de formation complémentaire de l'IrHys), médecine psychosomatique et psychosociale  
Dossier de présentation (un minimum de 12 personnes est requis pour la mise sur pied d'une nouvelle volée de formation!)  
Renseignements: Dr Lucien GAMBÀ, boulevard Carl-Vogt 47, 1205 Genève  
Tél. 022 328 13 22, fax 022 321 96 44, [lgamba@hin.ch](mailto:lgamba@hin.ch)



**Jeudi 10 avril 2014, de 13 h 30 à 17 h 00**

### Infections urinaires et gastro-entérites

Organisé par le service des maladies infectieuses  
Programme: <http://www.amge.ch/site/wp-content/uploads/Programme-formation-continue-du-10-avril-2014.pdf>  
Lieu: HUG, avenue de la Roseraie 45, nouvel auditoire de pédiatrie



## La lettre de l'AMG

Journal d'information de  
l'Association des Médecins  
du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

### Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

### Contact pour publication

Roger Steiger  
Tél. 022 708 00 22  
[roger.steiger@amge.ch](mailto:roger.steiger@amge.ch)

### Conception-réalisation

Christine Faucogney

### Publicité

Médecine & Hygiène  
Tél. 022 702 93 41  
[pub@medhyg.ch](mailto:pub@medhyg.ch)

### Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2500 exemplaires

## AMG

Rue Micheli-du-Crest 12  
1205 Genève  
Tél. : 022 320 84 20  
Fax : 022 781 35 71  
[www.amge.ch](http://www.amge.ch)

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :**  
10 février 2014

**Délai rédactionnel :**  
27 janvier 2014